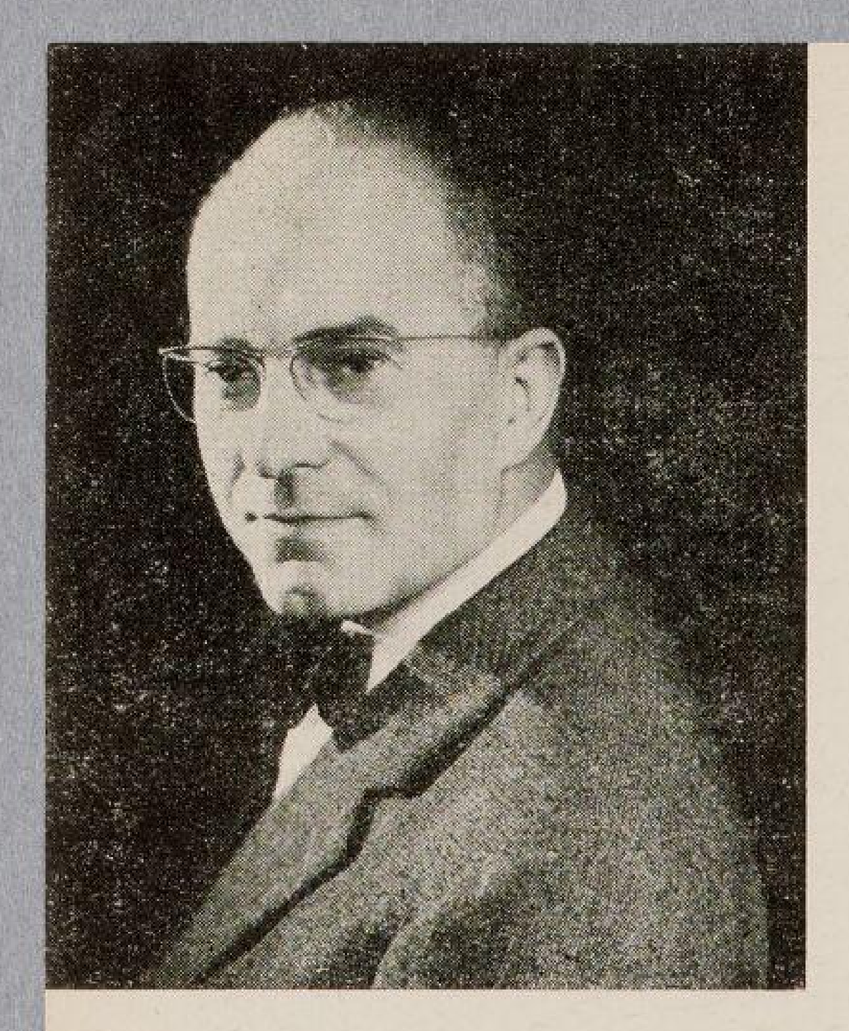


DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

CIRCONSCRIPTION DE LA ROCHELLE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Roger FARAUD

Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Palme
Médaille de la Résistance
Ancien Député
Candidat de DEFENSE DE LA REPUBLIQUE
présenté par le PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.
et le PARTI RADICAL SOCIALISTE

Remplaçant éventuel :

René RENAUD

Maire d'Aytré
Exploitant Agricole
Président de la Laiterie Coopérative d'Aytré
Membre du Conseil d'Administration de l'Union des Laiteries
et de la Caisse de Crédit Agricole de La Rochelle
Chevalier du Mérite Agricole

Electrices, Electeurs,

Le référendum du 28 octobre a prouvé que si la majorité des votants s'est prononcée pour l'élection du Président de la République au suffrage universel, **la majorité des Français n'a pas accepté les risques du pouvoir personnel.**

Cette majorité républicaine se manifestera les 18 et 25 novembre. Elle est plus large qu'il y paraît à première vue, car si tous les « non » ne sont pas dignes d'y figurer, beaucoup de « oui » y ont leur place.

NOUS RECUSONS, par exemple, le républicanisme des **activistes** plus ou moins complices de l'O.A.S.

Ils seront les seuls, dans cette circonscription, à rester fidèles au député sortant.

Cela ne suffira pas pour assurer sa réélection ,d'autant qu'il s'est assez peu préoccupé des intérêts rochelais.

Quant aux **communistes**, chacun sait ce qui nous sépare d'eux. Nous n'accepterons jamais le Parti unique et la suppression des libertés publiques qui caractérisent les « Démocraties populaires ».

Dans le camp des « oui » se trouvent, sans aucun doute, des partisans d'un pouvoir fort, remis sans condition entre les mains d'un « guide », d'un « chef suprême » ou d'un « monarque ». Ceux-là voteront pour le candidat U.N.R. **Si ce parti des inconditionnels devait détenir la majorité**, la prochaine Assemblée serait une simple chambre d'enregistrement. **Ce serait une Assemblée inutile.**

Parmi ceux qui ont voté « oui », beaucoup ont craint le départ du général de Gaulle, mais ils n'ont pas souhaité pour autant qu'il gouverne seul.

Ils ne sont guère éloignés de ceux qui ont dit non à un Président de la République, unique chef de l'exécutif, irresponsable devant le Parlement et disposant pendant 7 ans du sort de la Nation.

C'est à ces hommes et à ces femmes — dont le vote a pu différer hier ,mais qui sont d'accord sur l'essentiel — que je m'adresse.

A celles et à ceux qui croient aux vertus inséparables de la **Démocratie**, de la **Justice sociale**, du **Progrès**, de la **Liberté**, je demande de se prononcer, le 18 novembre, **pour une République stable et efficace.**
Il ne saurait être question d'envisager le retour à l'instabilité chronique de la IVe République.

LES PARTIS REPUBLICAINS, qui ont le plus souffert des crises passées, se sont mis d'accord pour ajouter de nouvelles barrières à celles prévues dans la constitution de 1958 dont **ils demandent** l'application loyale **dans** le **respect de l'équilibre des pouvoirs.**

ILS VEULENT :

Un Président de la République qui ne soit pas un chef de parti mais un arbitre au-dessus des pouvoirs, au-dessus des partis.

Un pouvoir exécutif fort appartenant à un **gouvernement de législature** responsable devant le Parlement.

Un Parlement qui remplisse effectivement sa double mission de législateur et de contrôleur de l'exécutif.

En cas de crise ministérielle, ils proposent la dissolution automatique de l'Assemblée Nationale.

Sur de telles bases, la Ve République pourra être consolidée.

Et la prochaine législature pourra œuvrer efficacement pour **la LIBERTE**, **le PROGRES** et **la PAIX**, selon les grandes lignes du programme suivant :

Pour la Liberté

Respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la Justice ;
Etablissement d'un régime d'information objective :radio et télévision ;

Pour le Progrès

Expansion économique et répartition plus équitable du revenu national par la planification, le budget pluri-annuel et la réforme fiscale ;

Relèvement parallèle du niveau de vie des classes laborieuses, des déshérités et des vieux ;

Application d'un **plan triennal ou quadriennal** pour régler définitivement le sort des victimes de la guerre ; respect des droits des Anciens Combattants ;

— Modernisation de l'Agriculture et parité sociale du monde rural ;

— Décentralisation Industrielle : création d'industries nouvelles dans la région rochelaise liée au développement du grand port de la Pallice ; protection des côtes ;

— Amélioration réelle des liaisons Ile de Ré - Continent et réalisation aussi rapide que possible d'une liaison routière — Développement du Tourisme.

— Effort considérable en faveur de l'Enseignement, afin de donner toutes ses chances à notre jeunesse ;
En ce qui concerne la laïcité de l'enseignement à laquelle nous restons fidèles, il faudra que ce problème soit résolu par les voies démocratiques prévues par la Constitution.

Pour la Paix

— Présence active de la France dans les organisations internationales ; maintien et cohésion du pacte Atlantique, garant de la paix.

— Renonciation à une force de frappe nationale, illusoire et ruineuse ;

— Reprise des efforts — justifiés par le succès du Marché Commun — pour construire une Europe intégrée, facteur de prospérité et de paix.

La réalisation de ce programme, si une majorité républicaine l'emporte, sera de nature à répondre aux incertitudes du présent, aux exigences de l'avenir, aux espérances de notre jeunesse.

Electrices, Electeurs,

Pour préserver nos libertés et assurer la victoire de la République, deux grands partis :

Le PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

et le PARTI RADICAL SOCIALISTE

ont décidé, dans ce département, de mener un combat commun.

Ils m'ont désigné pour être leur candidat dans la circonscription de La Rochelle.

Socialiste depuis que j'ai atteint l'âge de citoyen, Jaurès m'a appris que l'idéal auquel j'ai consacré ma vie de militant ne pourra triompher sans la République.

J'ai donc accepté cet honneur et cette charge.

C'est avec confiance que je convie les démocrates, les républicains, les socialistes, tous les amis de la liberté à se rassembler le 18 novembre autour du drapeau qui m'a été confié,

CELUI DE LA REPUBLIQUE !

Roger FARAUD